

TROPHÉES DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

Dossier de candidature

des Unions Commerciales de la Seine-Maritime

Cochez la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir (un seul choix possible) :

- Evénements (carnaval, fêtes populaires, etc.)
- Opérations numériques (site web, appli, réseaux sociaux, etc.)
- Animations ponctuelles (Noël, Pâques, etc.)

Le dossier est à retourner pour le 15 octobre 2019 à

la Chambre Interprofessionnelle du Commerce,
11 rue de la Champmeslé, 76000 Rouen

Présentation de l'Union Commerciale :

Nom :

Nombre d'adhérents :

Numéro d'inscription en Préfecture :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du / de la Président(e) :

Téléphone : Email :

Description de l'action :

.....
.....
.....
.....

En quoi, selon vous, cette action présente-t-elle une originalité ou une innovation ?

.....
.....
.....
.....

Merci d'annexer à ce dossier tout document en rapport avec l'action (affiches, flyers, coupures de presse, photos, etc...)

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement des 3^{èmes} Trophées des Unions Commerciales de la Seine-Maritime.

Signature du /de la Président(e) :

Chambre Interprofessionnelle du Commerce

11 Rue la Champmeslé - 76000 Rouen

Tél : 09 75 77 85 95